



*Paris, le 17/06/2019.*

La liste Le Choix Indépendant des Écoles et Universités de demain, de l'Association nationale des élus étudiants, candidate au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) dans le collège des usager·e·s, et la Confédération des jeunes chercheurs (CJC), partagent le même constat que la composition actuelle du Cneser ne permet pas une représentation adéquate des doctorant·e·s.

De part leur double statut d'usager·e du service public d'enseignement supérieur, préparant le diplôme de doctorat, et de chercheur ou chercheuse en début de carrière, elles et ils ne peuvent être assimilé·e·s aux étudiant·e·s en premier et deuxième cycles, et méritent une représentation propre.

La liste Le Choix Indépendant des Écoles et Universités de demain de l'Association nationale des élus étudiants, comme la CJC, demandent donc la création par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, pour la prochaine élection des représentant·e·s usager·e·s au Cneser, d'un collège spécifique aux doctorant·e·s. Le collège des étudiant·e·s serait en conséquence délimité aux premier et deuxième cycles.